Institutional Repository - Research Portal
Dépôt Institutionnel - Portail de la Recherche
researchportal.unamur.be
University of Namur

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Les autoroutes de l'information : de "nouvelles" règles de conduite

Poullet, Yves

Publication date:
1996

Document Version
le PDF de l'éditeur

Link to publication

Citation for pulished version (HARVARD):
Poullet, Y 1996, *Les autoroutes de l'information : de "nouvelles" règles de conduite*..

General rights
Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy
If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Download date: 07. May. 2024

Connaissance et Vie d'Aujourd'hui
TOURNAI

→ C. Doc.

Mardi 3 décembre 1996.

Yves POULLET
Doyen de la Faculté de Droit N.D. de la Paix de Namur

Les AUTOROUTES de L'INFORMATION.
DE "NOUVELLES" REGLES de CONDUITE.

Internet, pour le meilleur ou pour le pire?

1. Le phénomène Internet

- Bienvenue au Club! Le langage d'internet a un petit côté vacances, club, puisqu'on parle de "naviguer", "Surface" sur Internet. Ce club rassemble, selon les dernières estimations, 45 millions de personnes dont 70% sont en Amérique du Nord. En Europe, c'est la Finlande qui a le taux de pénétration le plus important (comparable à celui des Etats-Unis) alors que la France reste, dans ce domaine, un pays sous-développé. En Afrique (excepté en Afrique du Sud) on ne compte que 100 connexions.
- Lors de sa campagne publicitaire, la société IBM a proposé l'image d'un "village global", un "cyber-espace" où l'on se parle sans frontières. Internet permet de supprimer les distances et les difficultés de communication. Mais peut-on parler de "village" lorsqu'il s'agit de la planète toute entière, lorsqu'il s'agit d'autant de personnes qui ne se "connaissent" finalement que par l'intermédiaire d'un écran? Dans ce "village global", il n'y a pas de contrôle social et le danger de dérapage est bien réel : messages d'injures, conseils pour la fabrication de bombes, échanges d'adresses pour le trafic d'enfants ...
- Comment fonctionne le réseau? Internet est un réseau où chaque utilisateur est sur plan d'égalité : il n'y a pas de lieu précis où se décident les choses.
  L'utilisateur - l'internaute - doit posséder un ordinateur (coût : 40.000 à 50.000 F.), un modem (coût : 5 à 10.000

- F.) qui permet de se brancher sur le réseau. Il prend contact avec un fournisseur d'accès (exemple : Bel Net - Interpack) qui permet au fournisseur d'accès de profiter des câbles de télédistribution ou de téléphone pour envoyer ses messages (coût : 1 communication téléphonique zonale avec le fournisseur d'accès). Les opérateurs de réseau ont entre eux un certain nombre de noeuds, répartis dans différents pays, qui les relient. Le opérateurs de réseau inter-reliés voient se brancher sur eux des "serveurs" (exemple : Compu-Surf, America-on-Line) dont 80% du marché est dominé par les américains. Les serveurs permettent l'accès à des "éditeurs de contenu" : bibliothèque universitaire, chaîne de grands magasins, n'importe quelle banque de données. Au bout de la ligne, un autre internaute.

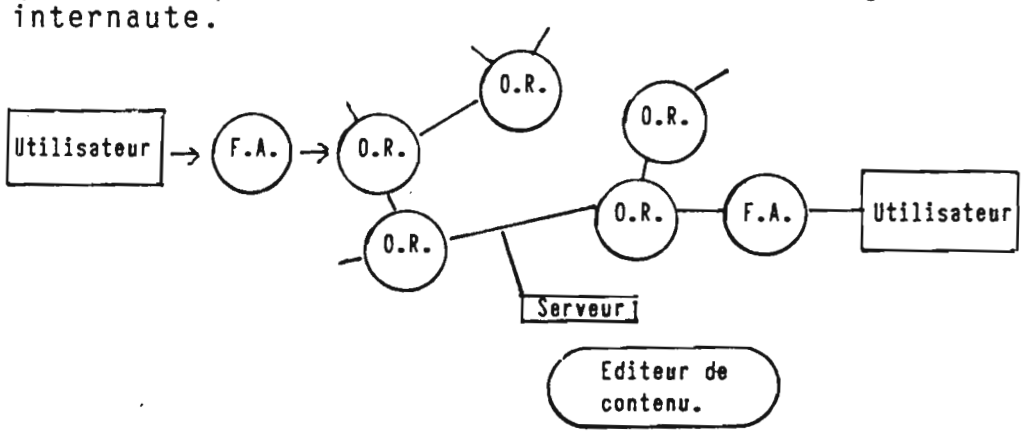

Le message envoyé ne transite pas par un chemin défini à l'avance (contrairement au téléphone), il est divisé en plusieurs parties et circule partout, au hasard des noeuds. Ceci est important car cela permet de comprendre pourquoi il est difficile de saisir l'entièreté d'un message. Il est techniquement très facile de faire éditer un message à n'importe quel endroit et de le faire dupliquer partout (exemple : faire éditer un message concernant la vente de drogue dans un pays où la législation le permet). La localisation du message est très difficile et le droit n'est pas habitué à régir des espaces aussi ouverts.

- <u>Un peu d'histoire</u>

Internet est, au départ, une invention militaire, commandée par le Ministère de la Défense : dans les années 70, toutes les banques de données sont centralisées et difficilement protégeables. Le projet du Ministère est donc de trouver un système informatique qui permette, où que se trouve l'information, de la recentraliser à tout moment. L'idée est née d'un réseau très réparti avec la possibilité quasi immédiate de recentralisation.
En 1980, le réseau militaire est séparé du réseau universitaire et scientifique qui se développe parallèlement.

L'idée géniale du réseau est de fonctionner avec un seul protocole (un seul langage) : le TCP/IP (Transmission Control Protocol / Internet Protocol).
Le réseau Internet a pour but l'échange de bits c'est-à-dire des unités d'information réduites à leur plus simple expression (expression binaire : 0 ou 1). La digitalisation permet la transformation de son, de voix, d'image ou de texte en une série de 0 et de 1. La compression permet de réduire le nombre de bits à échanger pour définir une image, par exemple. Ces deux phénomènes permettent d'utiliser une simple ligne téléphonique pour envoyer non seulement de la voix, mais aussi de l'image, du texte. L'ensemble de nos infrastructures de communication (câble, télévision ...) sont donc devenues concurrentes et capables de transporter toutes sortes d'informations.

- Que faire avec Internet?

  1° Consulter : aller chercher des informations dans une banque de données. Le W.W.W. est un serveur d'information qui a la particularité de permettre de passer instantanément d'une banque de données à une autre. Il devient donc possible d'être en liaison avec d'autres banques de données au sujet d'une information partout dans le monde (exemple : un utilisateur à la recherche d'adresses dans une banque de données pédophiliques est entré en contact avec une banque de données japonnaise concernant l'adoption de jeunes enfants).
  La navigation assistée (exemple : Alta Vista) permet de rechercher toute l'information disponible sur un sujet précis, où que se trouve cette information (exemple : retrouver les décisions de cour concernant un sujet). Le danger qui menace est le manque de respect de la vie privée.

  2° Transférer des documents avec une extrême précision (croquis par exemple).

  3° Communiquer.

- E. Mail est un service de poste électronique, qui permet d'envoyer un message privé ou public. Ce service permet de mettre un message à la disposition d'un nombre invraisemblable de personnes. Cela devient de la presse, or la presse est soumise à une réglementation déontologique qui ne concerne évidemment pas Internet!

- Les News Group sont des groupes de personnes intéressées par un sujet commun (recettes culinaires, le droit d'Internet, la peine de mort ...) et qui décident de s'envoyer des messages sur ces sujets. Les News Group peuvent être ouverts ou restreints (soumis à une autorisation), modérés ou pas (un modérateur reçoit l'ensemble des messages et les filtre avant de les redistribuer).

- Ces possibilités préfigurent les autoroutes de l'informa-

tion c'est-à-dire l'utilisation d'infrastructures de transport d'informations à large capacité pour permettre la communication.
Aux Etats-Unis, Clinton et Gore ont décidé qu'il fallait une politique active en matière de développement des autoroutes de l'information et une prise de conscience des dangers qque court la société à travers le développement de ces autoroutes de l'information. Ils ont créé un débat entre les lobbics industriels, les entreprises, les associations (qui veulent rendre ces autoroutes accessibles aux handicapés, aux minorités ...) pour promouvoir des autoroutes de l'information qui soient favorables à un développement démocratique.
En Europe, la Communauté Européenne a voulu se pencher sur cette question dans un "débat". Le rapport Bangeman (1994) est le fruit des réflexions de 15 personnes représentant les lobbics industriels. Le seul souci du rapport Bangeman est de promouvoir l'industrie de l'information sans se préoccuper des dangers d'un tel développement (accessibilité aux plus démunis, respect de la vie privée ...).

2. De la foire aux idées à la foire commerciale

Au départ, Internet s'adresse au monde universitaire dans le cadre d'échanges d'idées, Internet s'adresse donc à des personnes polies et ouvertes aux idées. Internet symbolise une certaine culture de la liberté.
De plus en plus, la vocation d'Internet bascule vers un monde commercial. Exemples :

- Un médecin hollandais vend des produits pharmaceutiques sur Internet. Comment s'assurer qu'il ne vende pas de drogue? Comment réglementer quelque chose qui n'est pas localisée dans notre pays?
- Une chaîne commerciale allemande prévoit que d'ici 5 ans, 30% de son chiffre d'affaires sera généré par Internet. Or la loi belge, par souci de protection du consommateur, prévoit le droit de réflexion, l'acompte ...

Pour résoudre ces problèmes, quelques pistes :

- la signature électronique qui permet l'identification et le "tiers de confiance", une sorte de notaire authentifiant l'existence d'une personne derrière un code secret.
- le paiement électronique par le développement des banques virtuelles.
- la propriété intellectuelle : la création d'un système technique de contrôle de l'utilisation d'une oeuvre moyennant paiement.
  Ce système est en contradiction avec la vocation première d'Internet de libre partage des idées; de plus, il va plus loin que le droit existant en matière de droits

d'auteurs puisque le droit permet la copie pour son propre usage ce que le système ne permettrait plus, signant ainsi "l'ultime consécration de la propriété".

3. Un débat de société

a. La vie privée existe-t-elle sur Internet?

- Un annuaire téléphonique offre des données publiques, son transfert sur Internet crée des risques nouveaux. Exemple : repérage immédiat de tous les habitants d'une rue.
- La firme Kellogs a créé un Club destiné aux enfants. Pour y accéder, les enfants avaient à répondre à un questionnaire très fouillé. Ces informations se sont retrouvées dans d'autres dossiers.
- L'utilisateur d'Internet génère un certain nombre d'informations relatives à l'utilisation d'Internet (jour, heure, site visité ...). Ces informations peuvent se retrouver dans un logiciel interrogeable à distance sur les types d'utilisation d'Internet. Un message informant que ces informations sont collectées par l'ordinateur permet d'empêcher les fournisseurs d'accès d'y accéder.

b. Internet permet des choses qui risquent de poser des problèmes au niveau de l'ordre public et des bonnes moeurs : racisme, pornographie (une étude de 1993 a révélé plus de 1.000 sites pornographiques), atteinte à l'ordre public (conseils pour la fabrication de bombes).

c. Comment réagir face à ces dangers?

- Créer de nouvelles lois ne sert à rien, il existe déjà des lois interdisant la pédophilie, la pornographie, etc ...
- Créer un code de conduite pour les fournisseurs d'accès ou les opérateurs de réseau pour qu'ils créent des mécanismes par lesquels ils puissent couper l'accès à des sites pornographiques par exemple et pour qu'ils développent des logiciels permettant de repérer a priori les sites suspects en scannant les sites accessibles à partir des fournisseurs d'accès.
- Le "Decency Act" américain prévoit le développement des outils techniques pour permettre aux familles de contrôler elles-mêmes les accès à Internet (des logiciels, financièrement accessibles, filtrant les messages). Il est intéressant de remarquer qu'en termes philosophiques, l'Etat renvoie la responsabilité aux familles.

4. Internet et la démocratie

Dans le message de Clinton et Gore en 1993, les autoroutes de l'information sont présentées comme une manière de

combattre la discrimination sociale entre ceux qui ont accès à l'information et ceux qui ne l'ont pas. Puisque l'accès à l'information est nécessaire à la participation à une société démocratique, il faut que d'ici l'an 2000 chaque école, chaque bibliothèque publique puisse permettre à n'importe qui d'avoir accès à Internet (pour éduquer à une utilisation intelligente d'Internet).
Deux applications sont possibles :

- L'accès à des informations publiques et aux services publics. L'utilisation d'Internet permettrait de revisiter le service public et de lui donner des moyens sans précédents (dans les administrations par exemple).
- Les "Digital Cities" sont des services à dimension communale permettant l'échange d'opinions sur des dossiers d'actualité.

Plus loin, on peut envisager le gouvernement électronique.
Exemples:

- Le referendum électronique. Mais les dangers sont : la difficulté de contrôler la participation et l'absence de temps de réflexion, de maturation entre la question et la réponse.
- Le parlementarisme électronique permettrait aux parlementaires de rester en contact avec leur population.

Conclusion

Internet est assurément une aventure extraordinaire. Mais les risques sont clairs et nous devons être vigilants. Internet permet de créer un monde de plus grande liberté, de plus de démocratie mais peut aussi créer un monde d'appropriation (du savoir) et de discrimination. Quelle société voulons-nous?
On ne peut pas résoudre le problème de la propriété intellectuelle sans se demander quel accès au savoir nous voulons. En matière de lutte contre la pédophilie, l'Etat National a-t-il encore un sens dans le "village global"? Puisque le monde, grâce à Internet, pénètre nos foyers, l'Etat National peut-il encore protéger efficacement les consommateurs, agir contre la drogue ... ?
Et sommes-nous mûrs pour un Etat à dimension planétaire?

DEBAT

1. ***Que penser de l'information traitée par des médias tradiationnels ou par Internet?***

   Avec les médias traditionnels, la réglementation prévoit le respect de la déontologie et le droit de réponse.

Sur Internet, l'information circule mais n'est pas stockée. Il est impossible de fournir la preuve du lieu d'émission d'un message (la falsification est d'une facilité étonnante). Les solutions devront venir de la technique.

2. ***La communication sur Internet ne tient pas compte de la dimension interpersonnelle!***

Il est étonnant d'entendre le récit de personnes qui se découvrent après plusieurs années de contacts réguliers sur Internet!
Internet supprime l'espace, la gestuelle, l'intonation. La communication sur Internet n'est pas comparable à la correspondance épistolaire car elle est souvent instantanée alors que la lettre est le fruit d'une démarche plus lente, plus réfléchie.

3. ***Si toutes les décisions sont prises au niveau mondial, qu'en sera-t-il de la protection des valeurs culturelles et sociales d'un pays?***

Même dans le cas d'une Union Mondiale, il sera difficile de négocier au niveau mondial. Il est important d'affirmer et de réaffirmer les valeurs propres d'un pays, là où il y a une discussion démocratique possible.

4. ***La Justice et son fonctionnement seront-il améliorés par Internet?***

La mise à disposition sur Internet des décisions de justice rendra les responsables plus critiques par rapport à la manière dont les décisions sont prises par d'autres juges.
L'utilisation d'Internet permettrait de mettre de l'ordre dans le fonctionnement des procédures.
Par rapport aux débats parlementaires actuellement diffusés en direct par les médias, il est important de se demander si cette médiatisation aide la Justice ou si elle est l'expression d'un certain voyeurisme.

5. ***Quand y aura-t-il des Internautes à TOURNAI?***

Cela dépendra de la pression des associations.
A Namur, un projet prévoit l'installation d'Internet dans les bibliothèques, les lieux publics, les écoles. Chacun aura ainsi accès à des banques de données sur l'emploi, le fonctionnement de la commune, l'agenda culturel ...

6. ***Comment fabrique-t-on ces banques de données?***

Les banques de données classiques sont conçues selon une structure a priori et un classement logique.

D'autres n'ont pas de structure a priori. L'information est stockée globalement. La structuration se fait a posteriori, de manière plus intelligente et plus fine en créant des liens logiques.

7. ***L'enfant de l'an 2000, assailli par une telle quantité d'information sera-t-il le même que celui qui a le temps de réfléchir?***

Nos programmes éducatifs ont toujours traité une info-mation relativement pauvre et qui s'accroît progressivement avec l'âge.
Avec Internet, l'enfant est, dès son plus jeune âge, au contact d'une information très riche. Cela peut être un plus dans la formation intellectuelle et affective de l'enfant si on lui donne les outils de déchiffrage et de réflexion critique.
Pourquoi n'y a-t-il pas encore de programmes de formation à l'information en primaire? Toute l'information ne sert à rien si on ne sait pas la traiter, si on n'a pas appris à la critiquer.
Avec le risque d'anticulture, de recherche du sensationnel, de la masse, de la quantité au détriment de la qualité.

Conférence résumée par Dominique Derasse-Lebrun.